



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

24 | 2002
Varia

La France hostile. Histoire de la xénophobie en France au XIX^e siècle, Thèse de doctorat en histoire

sous la direction de Gérard Noiriel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 3 volumes, 731 f°, soutenue en novembre 2001 devant un jury composé de Philippe Boutry, Jean-Claude Caron, Frédéric Chauvaud, Yannick Marec et Gérard Noiriel.

Laurent Dornel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/405>

DOI : 10.4000/rh19.405

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

Pagination : 236-240

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Laurent Dornel, « *La France hostile. Histoire de la xénophobie en France au XIX^e siècle*, Thèse de doctorat en histoire », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 28 juin 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/405> ; DOI : 10.4000/rh19.405

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

La France hostile. Histoire de la xénophobie en France au XIX^e siècle, Thèse de doctorat en histoire

sous la direction de Gérard Noiriel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 3 volumes, 731 f°, soutenue en novembre 2001 devant un jury composé de Philippe Boutry, Jean-Claude Caron, Frédéric Chauvaud, Yannick Marec et Gérard Noiriel.

Laurent Dornel

- 1 Cette recherche porte sur l'histoire sociale de la *xénophobie*, ce terme de "xénophobie" ayant été préféré à d'autres, notamment à "racisme", dans la mesure où il renvoie avant tout au clivage national/étranger. Son point de départ est l'analyse des manifestations hostiles envers les ouvriers non nationaux, mais elle ne s'y limite pas. Il s'agit, en effet, de comprendre comment *l'étranger*, dans le dernier quart du XIX^e siècle, devient, avec le thème de la "protection du travail national" un enjeu politique lié en grande partie à l'installation et à la solidification de la République ; comprendre aussi une partie du système complexe de représentations qui s'articulent autour de la figure polymorphe de l'étranger. Cette socio-histoire de la xénophobie --qui est aussi une histoire de la notion d'étranger--, invite à réfléchir sur ce qui constitue l'identité française au XIX^e siècle (le rapport à l'étranger est un rapport spéculaire riche d'enjeux identitaires, et constitue donc un prisme par lequel on peut observer la lente cristallisation d'une identité française plurielle). Elle s'appuie sur une documentation variée : séries F7, BB18 et BB24 des archives nationales, série M des archives départementales de quatre départements "tests" (Bouches-du-Rhône, Doubs, Nord, Rhône), fonds du Musée social relatifs aux congrès ouvriers de la fin du XIX^e siècle, débats et documents parlementaires, journaux nationaux et provinciaux, revues de droit et d'économie... Au plan méthodologique, deux axes ont été privilégiés, celui de la pluridisciplinarité (à l'histoire, ont été associées la sociologie et l'anthropologie, afin de pouvoir saisir la notion d'étranger et celle d'hostilité de manière plus complète) et celui du jeu d'échelles temporelles et spatiales : si la thèse appréhende l'ensemble du XIX^e siècle, l'attention a été cependant portée sur quelques

périodes (la France occupée des années 1815-1818, les années 1846-1848 et la période plus “classique” de la xénophobie française, à savoir les années 1880-1890) ; quant à la question de l’espace, elle est au cœur de la réflexion sur l’identité, ou plutôt les identités. Le regard est donc porté sur des micro-entités (la vallée de Baïgorry), sur l’espace frontalier, les quatre départements témoins, sur le rapport ville-campagne ou encore sur l’espace national saisi dans sa globalité statistique et cartographique. L’approche sociale varie également, qui met en évidence tantôt des groupes nationaux (Italiens, Belges, Allemands, Espagnols), tantôt des secteurs professionnels (terrassiers, mineurs, métallurgistes...), ou parfois encore des groupes “ethniques” ou perçus comme tels (les Gitans). La thèse s’organise en trois grandes parties, composées chacune de quatre chapitres.

La xénophobie dans ses états (1815-1914)

- 2 Il s’agit de saisir la xénophobie dans sa durée, et de répondre à un certain nombre de questions. Comment se manifeste la xénophobie et quelles sont les formes des conflits entre Français et étrangers ? Quels en sont les rythmes ? Où se localise-t-elle ? Quels milieux sociaux touche-t-elle ? Quelles sont les revendications de ceux qui expriment, par des moyens divers, leur hostilité aux étrangers ? Quels sont les groupes d’étrangers les plus touchés ? Quelles sont les réactions des autorités, au niveau local et national ? En somme, nous avons cherché à naviguer au plus près de la xénophobie dans ses aspects sociaux. L’analyse du *corpus* a permis de mettre en évidence des périodes où la présence de l’étranger pose un *problème*, cristallise un certain nombre de réactions sociales et/ou politiques. Les années 1848 et 1849 en sont une, et ont été étudiées par P.-J. Derainne ¹. C’est une époque où la classe ouvrière s’enracine fortement dans la communauté nationale, mais aussi une époque de mutations institutionnelles. Au plan juridique d’abord : avec la loi du 3 décembre 1849, la France (alors républicaine) se dote des moyens d’expulser les étrangers jugés “dangereux ou nuisibles”. Il y a donc une fermeture du droit de la nationalité. Mais bientôt la tendance s’inverse, ce droit s’ouvre puisque la loi de 1851 déclare Français l’enfant né en France d’un étranger qui y est lui même né. Rupture encore : c’est à partir de 1851 seulement que le recensement compte séparément les nationaux et les étrangers. Plus généralement, c’est surtout à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que se fabriquent le mythe national et le compromis républicain autour du lien national-citoyen. En somme, c’est à la mi-siècle que la distinction national/étranger commence à réellement opérer, renforcée d’ailleurs par la fusion entre nationalité et citoyenneté. Le premier chapitre propose une pesée globale du phénomène (périodisation, causes globales, répartition géographique) ainsi qu’une typologie des incidents ayant opposé Français et étrangers. Le chapitre suivant analyse le déroulement de la xénophobie considérée comme une forme du conflit social (temps et lieux, degrés de la mobilisation, facteurs explicatifs) et met en lumière sa violence propre. Le troisième chapitre, consacré aux acteurs, pris dans leurs dimensions individuelle et collective, permet d’étudier les variations du rejet de l’Autre selon les milieux professionnels. Le quatrième chapitre montre les réactions des différentes autorités et des différents élus face au phénomène, et permet d’établir que ces réactions intensifient les processus de catégorisation des étrangers, par l’État notamment.

Protectionnisme et xénophobie (années 1880-années 1890)

- 3 La deuxième partie est consacrée essentiellement au thème de la protection du travail national au cours des années 1880-1890, période d’intensification de la xénophobie ouvrière. Sont analysés les rapports entre les aspects sociaux de la xénophobie (évoqués

en première partie) et la sphère politique ; on s'appuie ici d'une part, sur un second *corpus* d'archives et d'autre part, sur la notion de "discours social" développée par Marc Angenot. Est donc privilégiée l'étude des discours, mais toujours en relation avec les pratiques sociales : discours ouvrier (chapitre 5), politique (chapitre 6), savant et médiatique (chapitre 7). Le huitième chapitre analyse la dimension performative du discours xénophobe, dans le cadre d'un vaste débat sur l'assimilation et le rôle protecteur de l'État. Au cours de ces années 1880-1890, la question de la main-d'œuvre étrangère déborde largement des milieux ouvriers : les préoccupations de ces derniers trouvent un écho chez les hommes politiques, dans les milieux savants (démographes, économistes, juristes...), et sont relayées abondamment par la presse en plein essor. Sous la pression sociale, la question des étrangers, en réalité de la main-d'œuvre étrangère, devient pour la première fois un véritable enjeu politique. Elle embarrasse les organisations syndicales et politiques ouvrières, apparaît à l'occasion dans des campagnes électorales et s'installe durablement à l'assemblée nationale. Cette question de structure autour du thème fondamental de la "protection du travail national" auquel se rattache notamment celui de l'enracinement national de la classe ouvrière française, jusqu'alors quelque peu sous-estimé. Mais elle ne s'y limite pas : la jeune République, qui pose ses fondations, est tout entière traversée par le paradigme de la nation. De façon coïncidente, au moment où s'accroissent les plaintes contre les ouvriers étrangers, elle s'engage dans la redéfinition de la citoyenneté et de la nationalité. En affinant les contours du citoyen français, la République précise les traits de l'étranger ainsi que les conditions d'acceptation de ce dernier (question de l'assimilation). Ainsi la question de l'étranger apparaît-elle comme inhérente à la réflexion et aux pratiques républicaines : la façon de considérer l'étranger exprime en réalité une certaine idée de la République. De façon générale, ceux qui dénoncent le plus violemment la présence des étrangers sont aussi ceux qui combattent la République...

Les figures de l'étranger

- 4 Cette troisième partie s'intéresse aux représentations de l'étranger, cette fois pour l'ensemble du siècle. Que désigne-t-on par *étranger* au XIX^e siècle ? Telle est la question, centrale, à laquelle on cherche à répondre. Dans la France du XIX^e siècle, un certain nombre de groupes sociaux posent des problèmes, tant aux responsables politiques et administratifs qu'à la population : vagabonds, mendiants, plus généralement marginaux, sont désignés comme *étrangers*. En outre, la société française bruit d'innombrables conflits : entre villages tout proches, entre catholiques et protestants ou juifs, entre Bretons et Normands, Auvergnats et Parisiens, entre curés et maires, entre curés encore et instituteurs, entre compagnons, entre paysans et migrants saisonniers... : au-delà des simples motifs politiques ou religieux, ces conflits posent la question du rapport à l'Autre, un Autre perçu et défini comme *étranger*. Ainsi, deux conceptions de l'*étranger*, l'une locale, l'autre "nationale", unanimement partagées par le paysan et le procureur, l'ouvrier et le ministre..., se côtoient, et s'interpénètrent tant dans les représentations sociales que dans l'action publique. Cependant, à mesure que les années passent, l'essentiel de ces conflits extrêmement localisés disparaît pour laisser place à des conflits qui, à partir des années 1880, participent de processus idéologiques, sociaux, politiques *nationaux*. Dans le même temps, l'usage du terme *étranger* évolue : s'il conserve son sens local (est étranger celui qui n'appartient pas au cadre de vie, professionnel, familial, spatial), le mot renvoie néanmoins de plus en plus à un individu que sa *nationalité* distingue. Par conséquent, à la conception floue, foisonnante, attestée par la polysémie débordante du vocable, se substitue une perception de plus en plus *unifiée* de l'*étranger*.

Mieux encore, *étranger* réfère désormais à trois “catégories” majeures : les travailleurs immigrés, les espions et, dans certains milieux, les juifs. À Marseille, les dockers ne protestent plus contre les Piémontais ou les Italiens, mais contre les *étrangers*, c’est-à-dire la main-d’œuvre étrangère. Au même moment, des créations terminologiques expriment cette transformation sémantique : *xénophobie*, par exemple, apparaît au tournant du siècle.

- 5 Le chapitre 9 propose une analyse sémantique et historique de la notion complexe d’étranger, dont les perceptions tendent, au cours du XIX^e siècle, à s’unifier sans pour autant s’effacer complètement. Suivent trois “études de cas”, qui visent à montrer l’aspect profondément dialectique et ambivalent du rapport à l’étranger. Le nomade (chapitre 10) demeure au XIX^e siècle une incarnation parfois effrayante de l’étranger, qui fait rejouer des réflexes sociaux et psychologiques anciens. Sur les frontières (chapitre 11), se joue également une partition complexe : les relations anciennes de proximité-rivalité se transforment profondément avec l’émergence d’une conscience nationale et l’extension continue du champ étatique. Le dernier chapitre évoque la figure menaçante de l’ennemi, notamment au cours des deux occupations militaires de la France, après Waterloo et Sedan ; le départ des troupes étrangères, après 1870, ne met pas fin à ce système de représentations, puisque la figure du soldat est remplacée par celle de l’espion. Dans tous les cas, les perceptions de l’étranger s’accompagnent d’un processus de catégorisation étatique, qui contribue à fixer l’identité des nationaux et, en creux, celle des étrangers.
- 6 L’objectif premier était bien de tenter une histoire de la xénophobie, c’est-à-dire de comprendre un phénomène ambivalent, dont on s’aperçoit qu’il représente, pour des raisons d’ordre anthropologique, une tendance durable et largement répandue, en France, mais aussi ailleurs. À la réflexion, il est apparu que cette histoire, couplée à celle de la notion d’étranger, offrait par ailleurs une entrée originale pour aborder certains aspects de l’histoire du XIX^e siècle, comme la nationalisation de la société française, les processus d’identification et de catégorisation, l’intégration des ouvriers, le patriotisme et le nationalisme, pour n’en citer que quelques-uns. L’idée n’était pas d’épuiser le sujet, mais de garder une certaine ouverture, de pouvoir esquisser des pistes, tout en laissant la part belle à l’archive. L’architecture globale de la thèse s’est voulue l’expression de ce souci : les trois parties ne sont pas conçues comme un empilement superposant structure et superstructure, mais comme autant de focalisations sur un sujet complexe.

NOTES

1. P.-J. DRAINNE, *Le travail, les migrations et les conflits en France : représentations et attitudes sociales sous la monarchie de Juillet et la Seconde République*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 1999, 409 f°+ annexes.

INDEX

Mots-clés : Histoire politique, Politisation, Représentations, Nation/nationalisme, Territoire, Identité, Histoire sociale